



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Cession d'une partie de volume d'un ensemble immobilier de la Ville à la  
SA SORIM - Rue Jean Macé**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La S.A. SORIM a réalisé un ensemble immobilier (la Résidence des Bords de Sèvre) - Quai Maurice Métayer dont la dernière tranche doit démarrer en 1998. Dès le début de ce projet, dont le Permis de Construire a été délivré le 7 Février 1996, la S.A. a fait connaître à la Ville son désir que lui soit réservée une partie d'un volume contigu pour une superficie de 934 m<sup>2</sup> situé dans l'ensemble immobilier dénommé "Résidence Bocage St Jean" cadastré section BH n° 802, appartenant à la Ville comportant des places de stationnement en vue d'une acquisition lorsque son opération de construction arriverait à son terme.

Ce principe avait été retenu ; l'opération de la S.A. SORIM s'acheminant vers son achèvement, la SORIM demande que cette transaction soit concrétisée. La cession interviendrait au prix de 500.000 F H.T., tous les frais et droits en résultant étant à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession indiquée ci-dessus aux conditions énumérées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant, sauf ceux de géomètre, étant supportés par l'acquéreur.

Imputation Budgétaire : 906.6511.2111.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)